

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 OCTOBRE 2021

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 32
Pouvoirs : 11
Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 15/10/2021

Le 21 octobre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Emilie BERTHOLON (Pouvoir Christine FORNES), Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Carole DEMANGE, Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Vincent LAUTIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), David POMMIER (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Patrick CHARRONDIERE.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Entreposage des boues de la station d'épuration de Savigneux sur une parcelle agricole lors des opérations de curage et d'évacuation des boues en compostage

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, présente l'opération de curage et d'évacuation des boues de la station d'épuration de Savigneux. Il rappelle que les épandages de boues non hygiénisées sont interdits depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19. Les boues pâteuses issues des filtres plantés de roseaux de la station d'épuration de Savigneux seront ainsi évacuées vers une plate-forme de compostage.

Il s'agit de la première évacuation des boues depuis la mise en service de la station en 2007. Compte tenu de l'exiguïté du site de la station, il s'avère nécessaire de créer une plate-forme d'entreposage des boues à l'extérieur du site afin de permettre le chargement des camions qui assureront l'évacuation des boues.

Il est ainsi nécessaire de créer une plate-forme d'environ 1 000 m² sur la parcelle n°296 de la section ZL sur la commune de Savigneux, exploitée par M. BERNARD Jean-Paul. La mise à disposition de cette plate-forme serait indemnisée à hauteur de 0,5 €/m². La surface réellement utilisée serait constatée contrairement à la fin des travaux. Le terrain serait remis en état une fois les opérations d'évacuation achevées.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/10/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'entreposage des boues de la station d'épuration de Savigneux sur la parcelle n°296 de la section ZL sur la commune de Savigneux lors des opérations de curage et d'évacuation des boues en compostage ;
- ✓ **DE DIRE** que l'exploitant agricole sera indemnisé à hauteur de 0,5 €/m² utilisé. La surface réellement utilisée sera constatée contradictoirement à la fin des travaux. Le terrain sera remis en état une fois les opérations d'évacuation achevées.

26 OCT. 2021

A Trévoux, le 21/10/2021.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211021-2021C192-AS
Affichage le :

26 OCT. 2021

Le Président,
Marc PECHOUX

